

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3189-MARDI 10 AVRIL 2018

DIPLOMATIE

Les nouveaux ambassadeurs de Guinée équatoriale et de Chine reçus par le chef de l'Etat



Samuel Ateba Owono Iyanga

Les ambassadeurs de la Guinée équatoriale, Samuel Ateba Owono Iyanga et de la Chine, Ma Fulin, ont présenté leurs lettres de créance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 9 avril au Palais du peuple. Ils se



Ma Fulin

sont engagés à œuvrer pour raffermir davantage les liens de coopération et d'amitié entre leurs pays et le Congo.

Page 3

DISSOLUTION DE LA SNDE ET SNE

Des engagements rassurants pour les travailleurs

« L'Etat va récupérer les actifs et les passifs des sociétés dissoutes. Nous ne pourrions pas mettre à la porte tous ces agents jouissant d'une grande expertise dont nous en avons besoin pour animer les

nouvelles sociétés en création », a déclaré le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, Serge Blaise Zoniaba, lors de l'adoption par l'Assemblée nationale, le 7 avril, de la loi portant création de deux sociétés anonymes

sur les cendres de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) et la Société nationale d'électricité (SNE). Serge Blaise Zoniaba a indiqué que l'Etat sera l'actionnaire principal de ces deux nouvelles sociétés. Page 2

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Le compte à rebours commence pour Cara et La Mancha

Battus respectivement (0-1) par Saint-George d'Ethiopie et l'AS Vita club de Kinshasa, en

match aller du tour de cadrage, Cara et La Mancha, deux clubs congolais engagés en coupe africaine de la Confédération, sont appelés à faire la différence lors de la manche retour prévue à domicile, le 17 avril. Gardant jusqu'ici leurs chances de qualification, ces

deux représentants congolais sont conviés à prendre la mesure des défis qui les attendent et donc n'ont aucun droit à l'erreur pour espérer poursuivre l'aventure, surtout pour La Mancha qui est à sa première participation à une telle compétition. Page 16

POSTES

Passation de consignes entre Brigitte Olga Manckoundia et Ludovique Mbossa



Franck Siolo installant officiellement dans ses fonctions Ludovique Mbossa

Nommée le 5 avril en Conseil des ministres, la nouvelle directrice générale de la Société des postes et de l'épargne du Congo, Ludovique Mbossa, a pris ses fonctions hier à Brazzaville. Elle remplace à ce poste Brigitte Olga Manckoundia, en fonction depuis huit ans.

« Je m'engage à concentrer toute mon énergie pour la réforme de la poste », a indiqué la nouvelle promue. Elle est économiste, comptable de formation. Page 4

HÔPITAUX PUBLICS

L'ONG « Jeunes cadres » plaide pour la gratuité de la transfusion sanguine

Page 5

Éditorial
Défi

Page 2

ÉDITORIAL

Défi

Si se confirme, comme c’est apparemment le cas, que les Congolais de la rive gauche du fleuve pourront déposer leurs bulletins dans l’urne le 23 décembre prochain, le défi que doivent relever les autorités de notre voisine et notre soeur est considérable à tous égards. Avec plus de quarante millions d’électeurs et la tenue simultanée des scrutins présidentiel, législatifs, locaux le processus qui permettra à la République démocratique du Congo (RDC) de renouveler sa gouvernance publique s’annonce, en effet, comme l’un des plus complexes qu’une démocratie ait eu à relever ces dernières décennies. Il exigera de l’Etat et de la société civile congolaise tout entière une mobilisation sans précédent.

Au-delà des problèmes politiques que soulève l’opération en préparation à Kinshasa et dans les différentes capitales provinciales, l’organisation matérielle de ce triple scrutin pose de nombreux problèmes techniques que l’Etat congolais aura le plus grand mal à résoudre étant donné l’immensité de l’espace sur lequel il va se dérouler et le nombre considérable d’électeurs qui se presseront vers les urnes le jour venu. D’où l’inquiétude justifiée qui grandit dans la sphère internationale concernant la bonne conduite des opérations à venir.

L’enjeu étant considérable en raison de la place que la RDC occupe en Afrique centrale, seul un appui massif de la communauté internationale peut permettre à la nation congolaise de franchir sans encombre cette étape majeure sur la voie de la bonne gouvernance. Aussi revient-il aux observateurs de la scène africaine, dont nous faisons partie, de souligner sans plus attendre l’importance de l’aide qu’il convient d’apporter aux autorités de la RDC et de rappeler l’enjeu considérable que représente pour le Bassin du Congo tout entier la bonne tenue des élections dans ce pays.

A moins de neuf mois de cette échéance électorale, il est essentiel de rappeler à ceux qui seraient tentés de l’oublier la complexité de la machine électorale qui se met en route sur l’autre rive du fleuve. Rien, en effet, ne serait plus dangereux qu’une série de défaillances majeures lors des trois scrutins qui génèreraient à coup sûr de sérieux troubles dans plusieurs provinces de la RDC. Avec une déstabilisation générale de la nation congolaise dont ses plus proches voisins subiraient aussitôt et très durement le contrecoup.

Les Dépêches de Brazzaville

DISSOLUTION DE LA SNDE ET SNE

Le gouvernement rassure qu’aucun agent ne sera licencié



Le bureau de l’Assemblée nationale lors de la plénièreAdiac

Tous les travailleurs des deux entreprises seront ipso facto reversés dans les nouvelles sociétés anonymes qui seront créées, selon le ministre de tutelle, Serge Blaise Zoniaba, qui soutenait, le 7 avril devant l’Assemblée nationale, le projet de loi portant dissolution de ces sociétés publiques en charge de distribution d’eau et d’électricité.

L’examen du projet de loi sur la dissolution de la Société nationale d’électricité (SNE) et la Société nationale de distribution d’eau (SNDE) a suscité un débat contradictoire à la chambre basse. Soutenant ce texte, le ministre de l’Energie et de l’hydraulique a fait savoir qu’en prenant cette résolution, le gouvernement voudrait tirer les leçons des expériences passées pour aller de l’avant. L’Etat lui-même, a signifié le ministre, sera actionnaire des deux nouvelles sociétés anonymes en charge de distribution d’eau et de l’électricité qui seront créées, assurant que l’ensemble du personnel issu de ces deux entités sera impérativement récupéré. « L’Etat va créer deux sociétés similaires, mais qui ont l’obligation de récupérer les actifs de celles qui ont été dissoutes. Nous ne pourrions pas mettre à la porte tous ces gens jouissant déjà d’une grande expertise, parce que ce sont les mêmes élec-

triciens et plombiers dont nous aurons besoin pour animer les sociétés anonymes en création », a expliqué Serge Blaise Zoniaba. Pour garantir leur reconversion dans les nouvelles sociétés à créer, le ministre a annoncé quelques programmes spécifiques à mettre en exergue. « Nous allons mettre en place des programmes de reconversion professionnelle. Ceux qui y évoluent actuellement, et dont les compétences doivent évoluer pour s’adapter au nouvel environnement seront formés et redéployés dans les nouvelles sociétés qui seront créées », a-t-il promis. Justifiant elle aussi la nécessité et l’opportunité de dissoudre ces sociétés, la commission des lois et des affaires administratives de l’Assemblée nationale, que dirige Fernand Sabaye, a, dans son rapport, affirmé que ces deux opérateurs historiques créés en 1967 doivent être restructurés pour n’avoir pas répondu aux attentes

des Congolais. Elles accusent des contre-performances notoires au niveau managérial, de la production, du transport, de la commercialisation et de la distribution. Du point de vue financier, précise le rapport, ces deux entreprises cumulent un déficit évalué à 75 milliards FCFA, dont 45 milliards pour la SNE et 30 milliards pour la SNDE. Dans les débats qui ont précédé le vote, la dissolution de ces sociétés n’a pas fait l’unanimité. Si la majorité présidentielle a jugé opportune cette dissolution, l’opposition, par contre, attribue l’échec de ces sociétés publiques à la mauvaise gestion. « Quand on fait la critique d’un établissement public, il faut regarder toutes les causes de l’échec. Les interférences de l’Etat dans les entreprises doivent être la cause de la faillite de toutes nos entreprises publiques », a soutenu le député Pascal Tsaty Mabiala, chef de file de l’opposition congolaise. En dépit de cette contradiction, le projet de loi a été approuvé après amendements mais six députés de l’opposition se sont abstenus.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLELes Dépêches de Brazzaville sont une publication de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N’Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Directeur de l’Agence : Ange Pongault
Chef d’agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diao
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE
Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL
Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE
Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chefde section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

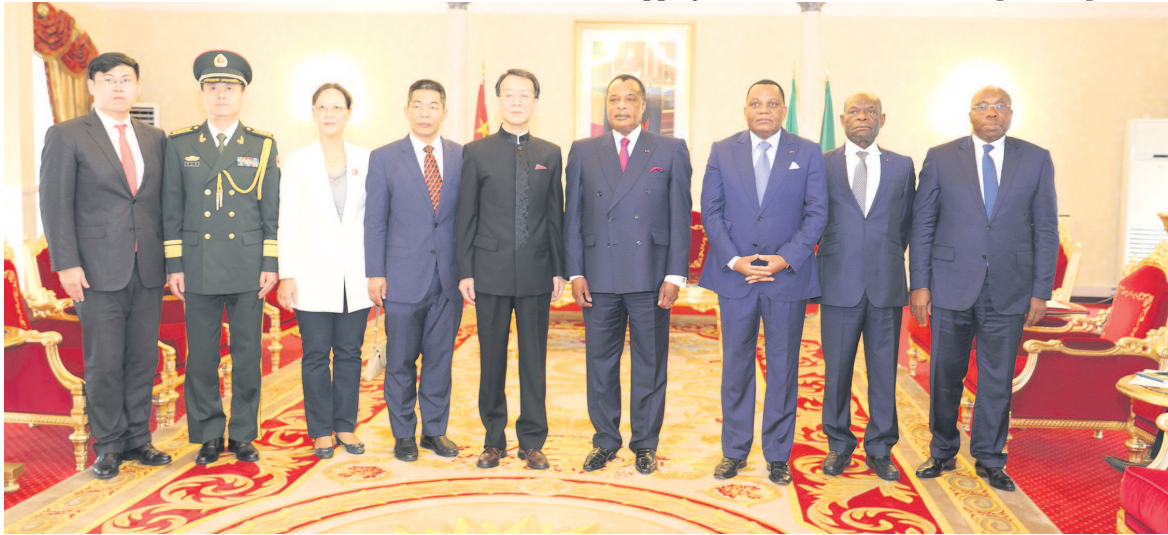
DIPLOMATIE

Deux nouveaux ambassadeurs présentent leurs lettres de créance au chef de l'Etat

Les représentants diplomatiques de la Chine, Ma Fulin, et de la Guinée équatoriale, Samuel Ateba Owono Iyanga, ont présenté leurs lettres de créance le 9 avril à Brazzaville, au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, au cours d'une cérémonie solennelle au Palais du peuple.

Marié et père d'une fille, le nouvel ambassadeur de Chine est détenteur d'une maîtrise en économie. Il est âgé de 55 ans, et a assumé plusieurs fonctions au sein du ministère chinois des Affaires étrangères. En 2014, Ma Fulin, a été nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Chine en République Centrafricaine (RCA). Peu avant, de 2009 à 2012, il a servi comme directeur général adjoint de China national offshore oil corporation (CNOOC)-CNOOC international limited, département des affaires internationales.

« C'est un grand honneur et une immense fierté pour moi d'être en poste en qualité de repré-



Le président Denis Sassou N'Guesso posant avec Ma Fulin et les diplomates congolais et chinois (Adiac)

tant de la République populaire de Chine dans ce pays qui est un grand ami de la Chine. Il s'agi-

ra pour moi avec le concours de tous mes collaborateurs de l'ambassade et de toute la collaboration de la partie congolaise de consolider et d'approfondir

encore davantage le partenariat de coopération stratégique globale entre nos deux pays. Vive

l'amitié sino-congolaise ! », a-t-il écrit dans le livre d'or du Palais du peuple. Le Congo et la Chine ont établi leurs relations diplomatiques en

1964. Depuis 2016, les deux pays amis sont liés par un partenariat stratégique global touchant

presque tous les secteurs d'activités. De son côté, le diplomate équato-guinéen a fait savoir que c'était un grand honneur pour lui de représenter son pays au Congo. Pendant son mandat, il entend œuvrer pour renforcer les relations de coopération entre les deux pays. Détenteur d'un diplôme d'ingénierie en génie civil, Samuel Ateba Owono Iyanga, 59 ans, est un homme riche d'expérience administrative et politique. Il a reçu plusieurs distinctions honorifiques de son pays dont celle de la médaille de Grand-Croix de l'indépendance. À l'instar d'autres Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, le Congo et la Guinée équatoriale ont supprimé les visas pour les séjours de courte durée de leurs ressortissants respectifs. Christian Brice Elion

PARLEMENT

Le Sénat adopte quatre projets de loi à caractère économique

Au nombre des textes approuvés le 7 avril, figure celui portant ratification de l'accord entre le gouvernement de la République du Congo et celui de la République Française relatif aux services aériens signé le 29 novembre 2013 à Brazzaville.

L'objectif de l'accord relatif aux services aériens est de permettre aux compagnies désignées de chaque partie d'exploiter les services aériens entre le Congo et la France. Il stipule que chaque partie est tenue de garantir, aux compagnies de l'autre, le droit d'atterrir sur son territoire pour embarquer et débarquer des passagers, celui de survoler son territoire sans atterrir et/ou de faire escale sur son territoire pour des besoins non liés au trafic. Le même accord engage également chaque partie à exempter de tout droit de douane et d'autres taxes l'équipement régulier, le carburant, les lubrifiants, les consommables techniques, les pièces de rechange, y compris les moteurs et les stocks à bord des compagnies exploitant les services aériens. Il fait aussi obligation aux compagnies aériennes qui exploitent les services convenus de tenir compte des intérêts de l'autre partie et de ne pas porter atteinte aux services aériens que celle-ci assure sur l'ensemble ou une partie des mêmes itinéraires et requiert que les tarifs pratiqués par les compagnies désignées soient raisonnables et approuvés par les autorités aéronautiques des deux parties. Ils ne doivent être ni exorbitants ni discriminatoires et doivent tenir compte de tous les facteurs du marché. Le document engage les parties, conformément aux droits et obligations découlant du droit international, à veiller à la sécurité de l'aviation civile et à la protéger contre les actes illicites, à respecter les conventions relatives aux infractions et aux autres actes commis à bord des avions, à la suppression de la saisie illégale des appareils ainsi que des actes illégaux contre la sécurité de l'aviation civile.

Enfin l'accord garantit au personnel de direction, aux personnels techniques opérationnels et autres les conditions nécessaires pour assurer le service aérien, le droit d'entrée, de séjour et d'utilisation du territoire de l'autre partie. Hormis ce projet, le Sénat a aussi adopté celui fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains, conformément aux dispositions des articles 125 et 143 de la Constitution. La réforme foncière entreprise par le gouvernement a permis de constater une occupation et une acquisition anarchiques des terres et terrains par des personnes physiques ou morales, ce qui est de nature à créer une insécurité foncière. Les conséquences multiples et néfastes générées par ces pratiques ont conduit le gouvernement à apporter avec diligence, par voie légale, des solutions à tous les travers fonciers. Il a ainsi initié ce projet de loi en vue de fixer les règles d'occupation et d'acquisition des terres du domaine rural, des terres et terrains du domaine urbain et périurbain ; de préciser les conditions d'occupation et d'acquisition des terres et terrains au droit de propriété foncière. Notons que ce texte a l'avantage de clarifier, pour leur utilisation par les usagers du foncier, les concepts de reconnaissance des droits fonciers coutumiers de mandataire général des propriétaires terriens, propriétaires fonciers, occupants fonciers précaires, occupants anarchiques ou illégaux, rétrocessions foncières de l'Etat, tiers de confiance, antériorité de l'occupation et de l'acquisition, guichet unique foncier, terres et terrains non constructibles. Les deux derniers projets de loi adoptés concernent l'accord de don entre la République du Congo et la Banque mondiale pour le financement du projet forêt et diversification économique et du projet des réformes intégrées du secteur public.

Jean Jacques Koumbemba

COOPÉRATION

Les projets du Congo bientôt sur la table de la Banque mondiale



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas s'entretenant avec l'équipe de la Banque mondiale (Adiac)

L'administrateur et représentant de la République du Congo au conseil d'administration de l'institution financière internationale, Seydou Bouda, séjourne à Brazzaville pour finaliser la liste des projets à soumettre à la haute direction de cette banque.

Le Congo et son représentant ne disposent, en effet, que de quelques jours pour s'accorder sur les composantes des projets à soumettre à la Banque mondiale (BM), puisque celle-ci va ouvrir son assemblée de printemps dans une semaine, le 16 avril, à Washington. La déléguée du Congo à cette assemblée, en l'occurrence la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, sera invitée à prendre la parole pour défendre les projets de son pays. Au sortir d'une rencontre avec la ministre du Plan, le 9 avril à Brazzaville, Seydou Bouda a souligné la nécessité de consulter les autorités congolaises avant la grande

réunion de Washington. Le pays traverse d'énormes difficultés économiques et financières dues à la baisse brutale du prix du baril du pétrole. « La ministre nous a surtout parlé des attentes du gouvernement sur le financement de certains projets importants tels que le barrage hydroélectrique de Sounda, le Fonds bleu pour le climat, les programmes des filets sociaux, des infrastructures de base. En tant qu'administrateur et représentant du Congo au conseil d'administration, nous avons mis à profit notre séjour pour échanger sur toutes les questions », a-t-il confié. Associé aux négociations en cours entre le Congo et le Fonds moné-

taire international (FMI), Seydou Bouda se dit optimiste quant à l'issue des discussions. « En ce moment les discussions avancent, d'une part, entre le Congo et le FMI, et d'autre part, entre le pays et d'autres partenaires techniques et financiers, dont le groupe de la BM. On espère que quelque chose va sortir dans le sens d'accompagner les autorités congolaises à trouver des solutions à la crise qui affecte son économie », a-t-il déclaré. Pour cet administrateur de la BM, les discussions se déroulent selon des préoccupations et des priorités du gouvernement du Congo. Pour autant, l'instrument technique qui sera utilisé dépendra également du gouvernement dans son choix contractuel avec la BM, à travers le Plan national de développement ou un programme triennal. Fiacre Kombo

POSTE

Une nouvelle directrice générale à la Sopéco

Après huit ans aux commandes de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), Brigitte Olga Manckoundia a cédé, le 9 avril, son fauteuil à Ludovique Mbossa qui va désormais présider aux destinées de la société publique.

La passation de service, présidée par Franck Siolo, directeur de cabinet du ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, a permis d'échanger les consignes et les dossiers importants. Dans le tableau peu élogieux dressé par Brigitte Olga Manckoundia, faisant une espèce de bilan, la Sopéco peine à décoller car étranglée par des maigres recettes et une subvention ponctionnée par l'Etat, depuis la mise en place de la Banque postale du Congo. Confrontée à des retards de paiements de salaires d'environ 290 agents, la Sopéco subit encore les revers de la destruction de son patrimoine lors des événements douloureux des années antérieures. De plus, a rappelé la directrice générale sortante, outre son environnement concurrentiel, ainsi que les multiples produits de substitution nés des technologies de l'information et de la communication, l'en-



Franck Siolo remettant officiellement les dossiers à Ludovique Mbossa, devant Brigitte Olga Manckoundia (Adiac)

treprise ne dispose pas de mêmes atouts que d'autres de même type qui ont la mission d'offrir des services «jugés indispensables» par la population. En dépit de ce tableau sombre, enchevêtré par l'absence d'une politique de concession

officielle du service postal universel, attendue depuis dix ans, la Sopéco et le ministère de tutelle ont procédé à des réalisations, à l'instar de la réouverture des bureaux des postes dans plusieurs départements du pays, l'innovation dans le service courriers, etc.

« Je sais que vous serez à la hauteur pour relever les nombreux défis de la Sopéco », a lancé Brigitte Olga Manckoundia à la nouvelle directrice générale.

Pour sa part, Ludovique Mbossa, reconnaissant l'immensité de la tâche et remerciant les plus hautes autorités de l'Etat pour sa nomination, a placé son management sous le signe de l'innovation. « Je m'en-

gage à concentrer toute mon énergie pour la réforme de la poste », a déclaré la nouvelle directrice générale. Économiste comptable de formation, nommée le 5 avril en Conseil des ministres, Ludovique Mbossa occupait le poste de directrice de la Coopération et de la formation au ministère des Postes, télécommunications et de l'économie numérique. Hormis le chapelet de plaintes à la Sopéco, la nouvelle directrice générale a estimé qu'il existe des pistes de solution « en mettant le numérique » au centre des réformes. « Nous devons récupérer nos parts de bénéfices longtemps prises par nos concurrents et travailler à la satisfaction de nos clients », a-t-elle signifié, appelant les agents de la Sopéco à la cohésion et au travail. Plusieurs documents importants, à l'instar des contrats de services, protocoles d'accord, dossiers imminents et délicats, ont été manifestement rendus à la nouvelle directrice générale avant son installation officielle.

Quentin Loubou

VISITEZ

LE MUSEE GALERIE

DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

L'art dans sa

Généralité,

de la

Tradition

à la

Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso

immeuble les manguiers (Mpila)

dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

HOPITAUX PUBLICS

L'ONG les «Jeunes cadres» plaide pour la gratuité de la transfusion sanguine

L'association a demandé, le 7 avril à Brazzaville, aux autorités de financer le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) afin que les malades aient accès gratuitement au sang collecté.

Dans le souci de faire face à la carence en sang et produits sanguins dans les structures sanitaires, « Les jeunes cadres » ont pris, depuis 2016, l'habitude de faire, chaque trimestre, un don de sang dans les hôpitaux ou au CNTS. Pour leur énième opération menée le 7 avril, cette association a invité les ONG sœurs telles que La chaîne de la charité; l'association Elonga; les Lions clubs; les Scouts du Congo ainsi que des partenaires comme la marque de distribution d'eau Globaline et la société Longevity Bio. En effet, sur cent cinquante poches de sang envisagées, une cinquantaine a été collectée.

« Nous exprimons un immense plaisir quand nous venons offrir notre du sang, mais nombre de personnes viennent vers nous pour se plaindre du fait que les poches collectées leur sont vendues après. Cela met en nous une certaine tristesse, mais nous le faisons parce que nous sommes des patriotes, nous voulons aider notre prochain, surtout le Congolais ; les autorités devraient tout faire afin de pallier ce mal », a déploré le président de l'association « Les jeunes cadres

», Florian Koulimaya, estimant que le travail des autorités devrait consister à fournir des intrants au CNTS pour que les produits collectés soient offerts gratuitement aux patients. Selon lui, pour aspirer à un développement inclusif et endogène, il ne faut pas négliger certaines choses et le CNTS est aussi à prendre en compte. Actuellement, pour pérenniser la santé au Congo, il faut, pense-t-il, mettre en place des conditions pour que tout le monde puisse avoir accès aux produits sanguins. Il justifie son plaidoyer par le fait que l'on estime que cela est dû, entre autres, aux prix élevés des réactifs et poches, ainsi qu'au manque de financement de la part des pouvoirs publics.

Dans le but de rendre disponibles les produits sanguins dans les officines, le CNTS a initié, le 29 mars dernier, une opération de don de sang dans des endroits publics, administrations et entreprises de Brazzaville. Une initiative saluée positivement par « Les Jeunes cadres », car elle vise à conscientiser le Congolais lambda à s'habituer à la culture du don de sang. Il a, par ailleurs, encouragé les associations



Un membre de l'association « Les jeunes cadres » au CNTS, le 7 avril/Adiac.

qui ont répondu présentes à son appel. Secrétaire générale de cette association, Bervellie Samba est consciente que le don de sang est un acte de générosité. « Nous le faisons pour des personnes qui sont malades dans les hôpitaux, nous voulons donc sauver leurs vies. Dans les quartiers, il y a des gens qui meurent par manque de sang, je demande aux personnes aptes de pouvoir faire des dons de

sang pour sauver des vies humaines », a-t-elle lancé. Association apolitique à caractère social, éducatif et sportif, « Les Jeunes cadres » se fixe, entre autres objectifs: promouvoir l'entraide et la cohésion sociale ; se servir du sport comme moteur de rassemblement des jeunes ; sensibiliser les jeunes aux valeurs civiques ; organiser des œuvres caritatives. Notons que pour cette année, cette association n'est pas à sa

première activité. Elle a organisé, en début d'année, un tournoi de football regroupant les jeunes exerçant dans la vie professionnelle et animé des campagnes de sensibilisation à la lutte contre les antivaleurs dans les écoles primaires à Talangai. Après avoir lancé une opération de collecte de denrées alimentaires et vestimentaires, elle entend faire des dons aux déplacés du Pool.

Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION CIVIQUE

Le ministère de la Jeunesse et la maison Kambissi envisagent une collaboration

Le partenariat entre les deux parties a été évoqué, le 7 avril à Brazzaville, au terme de la visite de la ministre Destinée Hermella Doukaga à l'auspice des seniors situé à Mfilou, le 8e arrondissement.

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique est allée faire don d'un drapeau tricolore, de vivres et de non vivres à la maison Kambissi. Remettant ce don, Destinée Hermella Doukaga a indiqué: « Le but de cette visite est l'initiative d'une perspective de collaboration avec la maison des seniors, dans le cadre de la sensibilisation de la population en ce qui concerne la protection des personnes âgées, et cela intègre le volet éducation civique ». Pour la plupart, la soixantaine des seniors vivant à la maison Kambissi ont été chassés de leurs foyers soit par les enfants, soit par les jeunes membres de la famille qui les accusent faussement de sorcellerie. En Afrique centrale et particulièrement au Congo, ces dérives juvéniles sont courantes et la ministre en charge de l'éducation civique est fortement interpellée. « C'est très déplorable de vivre ces actes car notre société est caractérisée par la solidarité.

Aujourd'hui, c'est vraiment étonnant de voir nos parents abandonnés, maltraités et stigmatisés. Ces comportements doivent être réprimés par notre société et même par la loi. Ces personnes sont âgées, certes, mais il fut un temps où elles étaient jeunes et nous aussi serons comme elles », a ajouté la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique. Ces dérives juvéniles sont souvent occasionnées par les révélations de certaines églises dites de réveil. Loin des valeurs traditionnelles congolaises qui ont toujours considéré les vieilles personnes comme une richesse, les communautés religieuses, aux inspirations diverses et combinées, s'appuient sur une utilisation fallacieuse de la croyance populaire en la sorcellerie pour stigmatiser les vieillards. « Actuellement, le ministère de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, en collaboration avec le ministre de la Jeunesse et de



La ministre Destinée Hermella Doukaga recueillant les doléances d'une vieille femme à Kambissi (Adiac) pliqué Destinée Hermella Doukaga.

l'éducation civique, sont en train de mener une réflexion conjointe en ce qui concerne ces dérives observées dans certaines communautés religieuses. Le temps est arrivé pour que nous mettions de l'ordre dans ce secteur », a ex-

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique a convié les Congolais au respect scrupuleux des valeurs ancestrales africaines fondées sur la solidarité, le respect des aînés et du bien d'au-

trui. « N'imitons pas tout. En Afrique, nous sommes habitués à nous prendre en charge. Et, prendre en charge ses parents, c'est un devoir et même une responsabilité religieuse. Très rapidement, il faut que nous mettions en place les termes d'un accord avec la maison des seniors pour accentuer la sensibilisation en milieu juvénile », a conclu la ministre. Elle a loué l'initiative de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, qui a mis en place cette maison des seniors dont l'objectif est de les protéger contre les excès juvéniles. « Je suis émue de voir la ministre venir ici pour nous soutenir dans la campagne d'éducation. Il y a des communautés religieuses qui sont actuellement des occasions de division des familles », a indiqué Rose Tchimpoussou, directrice de la maison des seniors. Rappelons que l'initiative de l'épouse du chef de l'Etat pourra se poursuivre à travers le pays, notamment à Sibiti dans la Lékoumou, à Pointe-Noire, et à Mokeko dans la Sangha.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION

Le Congo et l’Unesco envisagent d’approfondir leurs relations

En mission de travail à Brazzaville, le sous-directeur général de l’Unesco pour l’Afrique, Firmin Edouard Matoko, a échangé, le 4 avril, avec plusieurs autorités congolaises, dont le Premier ministre, Clément Mouamba, et le ministre de l’Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua.

Avant de s’entretenir avec le ministre de l’Enseignement supérieur, en sa qualité de président de la Commission nationale pour l’Unesco, Firmin Edouard Matoko et sa délégation ont évoqué quelques aspects de la coopération avec le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, la ministre de la Jeunesse et de l’éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, et le Premier ministre, Clément Mouamba. « J’ai eu l’occasion de discuter avec les différents ministres, notamment de la Culture, la Jeunesse et l’éducation civique, pour évoquer quelques points de coopération. Vous savez que le ministre de l’Enseignement est également président de la commission nationale congolaise pour l’Unesco. Donc, il est de mon devoir d’avoir des entretiens plus approfondis avec lui, parce que c’est lui qui coordonne les activités de cette agence au niveau du pays », a expliqué le Congolais Firmin Edouard Matoko, à sa



Firmin Edouard Matoko et le ministre Bruno Jean Richard Itoua/Adiac

sortie d’audience avec Bruno Jean Richard Itoua. En effet, plusieurs dossiers liés à la culture, notamment les sites du patrimoine culturel, ont été évoqués. Avec le ministre de l’Enseignement

supérieur, ils ont discuté des questions liées à la qualité de l’éducation et à la formation des enseignants. Le but étant, a-t-il dit, d’améliorer la qualité de l’éducation qui est un grand défi non seulement

pour le Congo mais aussi pour l’Afrique. « Nous avons aussi évoqué des sujets liés aux nouvelles formes d’éducation,

les approfondir. Nous avons déjà des pistes de collaboration, nous espérons approfondir davantage ces questions et mettre en place des programmes qui vont accompagner le Plan national de développement économique du Congo », a promis Firmin Edouard Matoko. Notons que lors de son séjour en terre congolaise, le sous-directeur général par intérim de l’Unesco pour l’éducation a, par ailleurs, coupé le ruban symbolique marquant l’ouverture de la bibliothèque numérique de cette agence onusienne à Brazzaville. À la tête d’une forte délégation, comprenant, entre autres, le directeur régional du bureau de Yaoundé pour l’Afrique centrale, Salah Khaled, la représentante de l’Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, et le représentant de l’Unesco en République démocratique du Congo, Abdourahamane Diallo, Firmin Edouard Matoko a aussi participé à la cérémonie de lancement du projet sur l’éducation à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Parfait Wilfried Douniama

ASSAINISSEMENT

La journée citoyenne de salubrité prend petit à petit corps à Baongo

Relancée depuis quelques mois par l’administrateur-maire Simone Loubienga, l’opération qui a lieu le 1^{er} samedi de chaque mois intéresse de plus en plus les habitants du deuxième arrondissement de Brazzaville.

Comme cela est devenu de coutume depuis environ six mois, le samedi 7 avril a été mis à profit par les habitants des neuf quartiers de Baongo pour assainir les lieux publics et autres grandes artères. En effet, l’esplanade de la Faculté de droit et des sciences a été retenue comme site officiel par les autorités, où des vendeurs du marché de fortune qui s’y trouve et l’administrateur-maire ainsi que le chef du quartier 26, dit Cinq

chemins, étaient à pied d’œuvre. « Nous sommes satisfaits de l’exécution de cette opération qui a démarré depuis près de six mois. Les gens que vous voyez ont été mobilisés pour ce site de l’esplanade de la Faculté de droit. Ceux qui tiennent des petits commerces vont passer l’après-midi », a expliqué le président du comité du quartier 26, Clotaire Loumouamou Nkouka.

Même les personnes du 3^e âge retroussent leurs manches Au quartier 25 Joseph Nkeoua, notamment dans la rue Berlioz, c’est un autre décor qui a été planté. A peine quelques jeunes ont été visibles, le reste a été constitué des

personnes âgées, pelles en mains et bottes aux pieds, qui ont curé les caniveaux. « C’est un problème d’organisation, le quartier a sensibilisé les chefs de zone et de bloc pour honorer la journée citoyenne. Vous êtes sans ignorer que pour faire marcher les jeunes, il faut quelque chose. Comme les papas sont conscients de l’état de la santé et de l’hygiène qu’il faut avoir autour de soi, ils n’ont pas hésité de venir travailler », a expliqué Serge Gabriel Sakamesso, administrateur du quartier 25. Selon lui, l’opération d’assainissement ne date pas d’aujourd’hui, car tous les gouvernements qui sont passés avaient initié des journées citoyennes. « Dans le temps, c’était le

retroussement de manches avant la journée citoyenne, en fait, c’est une bonne chose parce qu’il faudrait que Brazzaville retrouve son éclat d’antan. Les jeunes doivent faire preuve de nationalisme et de patriotisme, quand on nous demande de nettoyer nos alentours, c’est pour éviter les maladies. Ils doivent être conscients que plus vous gardez la saleté autour de vous, plus vous tombez malades », a conseillé Serge Gabriel Sakamesso. La même action a été menée au quartier 28, précisément au marché Commission devant la paroisse Saint-Pierre Claver de Baongo où des caniveaux ont été également curés.

« La journée citoyenne de salubrité ne devrait pas être un lieu de rassemblement » L’administrateur-maire de Baongo, Simone Loubienga, a, quant à elle, rappelé que cette journée qui est également observée dans certains arrondissements comme Poto-Poto est une délibération du conseil départemental et municipal de Brazzaville. D’après elle, cette journée n’est pas à confondre avec l’opération de déguerpissement que la mairie centrale entend lancer sous peu pour libérer les espaces publics et autres endroits illégalement occupés par la population. En effet, annoncé pour bientôt, le lancement de l’opération de déguerpissement n’est plus pour maintenant. « L’information a été relayée pas seulement au niveau des églises mais de toutes les communautés. Les mutuelles, les associations, les quartiers, les chefs de blocs et de zones ont le devoir de relayer cette information afin que le premier samedi du mois soit une journée de mobilisation pour l’assainissement autour de son quartier, autour de sa maison, partout où il y a nécessité d’assainir », a-t-elle rappelé, précisant que cette journée citoyenne de salubrité ne devrait pas être un lieu de rassemblement où des gens viennent chercher des rafraîchissements après l’opération.

P.W.D.



L’administrateur du quartier 25, Serge Gabriel Sakamesso, en avant pour le curage des caniveaux/Adiac



Simone Loubienga, de blanc vêtu, entourée du chef du quartier 26 et des vendeuses du marché de fortune de l’esplanade de la Faculté de droit/Adiac

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Déploiement attendu des missiles moyenne portée au Sahel

Dans le cadre de l’opération Barkhane, les missiles moyenne portée (MMP) seront déployés, en juin ou en septembre, selon le major Jean-Luc Dietler, de la section technique de l’armée de terre (Stat), a-t-on appris.

Quatre unités, notamment le deuxième Régiment étranger d’infanterie, le deuxième Régiment étranger de parachutistes, le premier Régiment de hussards parachutistes (RDP) et le troisième Régiment de hussard, seront mises en place ainsi qu’un régiment des forces spéciales qui n’a pas été précisé (premier RPIMa ou treizième RDP).

La direction générale de l’armement (DGA) a annoncé, en novembre 2017, la livraison d’un premier lot de cinquante MMP et de vingt postes de tir, réservés à la formation des « primo-utilisateurs. Missile antichar, et déclaré de la cinquième génération, le MMP doit remplacer les missions Milan, Javelin, HOT et Eryx, et sera opérationnel cette année. D’une grande précision, le MMP autorise des frappes à plus de quatre mille mètres en minimisant les risques de dommages collatéraux, indique la DGA. Conçu comme avec des matériaux légers, le MMP ne pèse que 15 kg.

Noël Ndong

ELECTION PRÉSIDENTIELLE AU NIGERIA

Le président Muhammadu Buhari se porte candidat en 2019

Le chef de l’Etat nigérian a annoncé sa candidature, le 9 avril, mettant fin à des mois de spéculations sur la possibilité ou non pour lui de se présenter pour un second mandat à la tête du pays.

« Le président Buhari vient d’annoncer son intention d’obtenir l’investiture du All progressive Congress (APC) et de concourir pour un second mandat aux élections de 2019 », a annoncé la présidence nigériane. « La victoire est assurée par la grâce de Dieu, et ensemble nous devons continuer à assainir l’environnement politique du Nigeria », a déclaré Muhammadu Buhari, cité dans un communiqué.

Agé de 75 ans, l’actuel chef de l’Etat a fait cette annonce lors d’une réunion du Comité exécutif national du parti au pouvoir, après avoir laissé planer le suspense durant plusieurs mois. Il est assuré dans son intention de briguer un second mandat par de nombreux gouverneurs d’Etat, membres de l’APC, le parti au pouvoir, qui lui ont publiquement affirmé leur soutien.

Des observateurs estiment que si Muhammadu Buhari (un peul), populaire dans la partie nord du pays dont il est originaire, espère remporter l’élection

présidentielle à venir, il aura nécessairement besoin du soutien du sud-ouest, dominé par le groupe ethnique yorouba. Fin mars, il avait effectué sa première visite officielle à Lagos, poumon économique du Nigeria, une visite aux accents de pré-campagne électorale.

De nombreuses spéculations, nourries par le mauvais état de santé du président, couraient au Nigeria sur sa volonté de briguer ou non un second mandat. Les Nigériens redoutaient que le chef de l’Etat revienne au pouvoir, puisqu’il a passé de longs mois à Londres pour se faire soigner d’une maladie non révélée au public, l’an dernier. De plus, le fait qu’il voyage rarement à l’extérieur d’Abuja, la capitale fédérale, et n’a visité que quelques-uns des trente-six Etats du Nigeria, ces trois dernières années, amplifiait les spéculations sur sa capacité de diriger de nouveau le pays dans pareille circonstance.

Premier pays producteur de pétrole africain, le Nigeria a traversé, l’an dernier,



Le président Muhammadu Buhari (DR)

une récession économique. Cette situation, aggravée par la chute des cours du baril, a découragé les investisseurs étrangers et le chef de l’Etat a été largement critiqué, jusque dans son propre parti, pour sa passivité et la rigidité de sa politique monétaire.

Selon des sources concordantes, l’APC devrait officiellement désigner son candidat aux primaires du parti dans la seconde moitié de cette année.

Nestor N’Gampoula

ACTUALITÉ EN CENTRAFRIQUE

Manifestation de la population du 3^e arrondissement devant le siège de la Minusca

Plusieurs habitants de la commune ont pris d’assaut le siège de la Minusca, le 9 avril, scandant des slogans hostiles à l’endroit de celle-ci.

Ce sont des jeunes et des femmes voire des enfants qui ont marché du Km5 jusqu’au siège de la Minusca à la demande du comité de prévention de la crise du troisième arrondissement. Selon ce comité, cette marche vise à exiger du gouvernement et de la Minusca le dialogue en lieu et place des armes. Cette réaction fait suite à l’opération des forces conjointes visant à prendre possession des bases des chefs des groupes auto-défense de cet arrondissement de Bangui.

Un habitant du Km5, présent à cette marche, déplore l’action de la Minusca au Km5 dans un contexte sensible. « La situation est sen-

sible au Km5, ce n’est pas le moment de larguer les bombes sur le Km5 alors que tous les quartiers ont des armes. Nous sommes d’accord pour le désarmement et le dialogue, mais non au bombardement du km5, même Hiroshima n’a pas vécu ce que nous avons vu hier. Les communautés ne peuvent pas s’approvisionner, les enfants ne vont pas à l’école. Nous sommes venus dire à la Minusca que nous avons besoin de macaroni et non des bombes », a-t-il dit.

Cette réaction intervient au moment où Bangui retient encore son souffle à la suite des tirs d’armes entendus dans la capitale après l’opération manquée des forces conjointes contre les éléments d’autodéfense dans le troisième arrondissement, ayant occasionné des pertes en vies humaines et faisant plusieurs blessés.

La Minusca déloge un groupe armé non loin de la résidence présidentielle

Des affrontements entre les deux parties ont eu lieu dans la nuit du 8 au 9 avril à Bangui, la capitale, alors qu’une opération conjointe des Casques bleus et des forces centrafricaines s’apprêtait à démanteler des groupes armés du quartier PK5, a-t-on appris de source sécuritaire.

D’après la source, des tirs nourris ont éclaté alors qu’« un groupuscule armé était arrivé au niveau de la radio «Ndeke Luka», à côté de la route qui mène à la résidence du président ». « Le groupe a été repoussé par les Casques bleus égyptiens », a indiqué la Minusca, ajoutant qu’au moins deux personnes ont été tuées et cinquante-six autres blessées dont des Casques bleus. Et plusieurs personnes appartenant aux groupes armés du « général Force » ou du feu chef armé « 50/50 » ont été arrêtées. La force onusienne a saisi de la drogue et des minutions après la prise de contrôle des bases de ces groupes, selon le porte-parole de la Minusca, Hervé Verhoosel.

Les affrontements entre la mission onusienne et le groupe armé interviennent après

un regain de violences depuis plusieurs mois dans le PK5, alors que la ville était relativement épargnée par les violences des groupes armés opérant dans le pays. Pourtant, il y a une semaine, une patrouille de Casques bleus a été prise pour cible par un groupe armé dans ce même quartier, essayant des coups de feu. Fin mars, la mission de l’ONU avait menacé de démanteler toutes les bases des groupes armés du PK5, le quartier musulman et poumon économique de Bangui, si ces derniers ne déposaient pas les armes. L’intervention des Casques bleus avait été sollicitée à la mi-février par l’association des commerçants du PK5, accusant les groupes armés de violences et d’exactions envers eux et la population.

Le PK5 a souvent été au cœur des tensions à Bangui pendant que la dernière population musulmane de la ville y vit retranchée. Or, les musulmans centrafricains sont souvent associés à la rébellion de la Séléka qui a renversé le président François Bozizé, en 2013, et plongé le pays dans la violence. L’ex-rébellion a été expulsée de la capitale centrafricaine en 2014 par une intervention militaire internationale.

Attaques des forces conjointes au Km 5: Nimery Matar alias « Force » qualifie l’opération de coup d’Etat contre Touadera

« Force », réputé chef d’un groupe d’autodéfense, a défrayé la chronique en faisant parler de lui alors que la Minusca lui avait lancé l’ultimatum de se rendre avant le 30 mars.

Une première tentative menée par les portugais pour arrêter le chef rebelle avait échoué en son temps, quelques jours seulement avant la fin de l’ultimatum. C’est dans ce contexte que les forces conjointes ont lancé l’assaut le 8 avril sur km5. L’objectif, selon les sources officielles, est d’arrêter ce dernier afin qu’il réponde de ses actes. Après quelques heures d’échanges de

« Cette opération est faite pour amener la quiétude, la sécurité, la circulation, la bonne entente et en un mot la paix. Nous voulons attirer l’attention de la population qui pourrait se faire manipuler pour soutenir ces chefs de bandits armés et nous lui demandant de ne rien faire car elle n’y tirera rien »

tirs, Bangui retient son souffle et Nimery Matar, alias Force, sort de son silence et qualifie l’action conjointe de coup d’Etat contre Faustin Archange Touadera. « Nous avons été attaqués à 2h 18 min, nos hommes ont résisté, on ne peut pas nous attaquer la nuit. C’est un coup d’Etat manqué, un véritable coup d’Etat contre le président Faustin Archange Touadera, ce n’est pas de notre faute », a-t-il indiqué, soutenant que l’attaque contre le Km5 est un complot pour déstabiliser le régime de Bangui. Il confirme, par ailleurs, le retrait

des forces conjointes dans la localité. « Toutes les forces nationales et internationales se sont retirées du Km5, même la police et la gendarmerie aussi. Ils ont même tué ici », a-t-il expliqué.

C’est une première fois que les forces conjointes mènent une action de telle envergure pour déloger les groupes d’autodéfense décriés par les opérateurs économiques du secteur.

Pour le porte-parole du gouvernement, l’action conjointe au PK5 a été une opération de ratissage. Dans un communiqué officiel du 9 avril, Ange Maxime Kazagui aindiqué que c’est une opération qui consiste à confirmer l’autorité de l’Etat dans cette partie de Bangui qui jusque-là échappe au contrôle du pouvoir. « Cette opération a pour but de prendre possession des bases de ceux qui s’appellent des autodéfenses dans cette zone, avec pour objectif de faciliter la circulation des biens et des personnes et d’en finir avec les raquettes et les opérations d’enfermer les personnes dans les prisons privées et toute autre activité de banditisme que nous connaissons tous au Km5 », a rassuré le porte-parole du gouvernement.

Ce dernier appelle les Centrafricains à la prudence et à la sérénité. « Cette opération est faite pour amener la quiétude, la sécurité, la circulation, la bonne entente et en un mot la paix. Nous voulons attirer l’attention de la population qui pourrait se faire manipuler pour soutenir ces chefs de bandits armés et nous lui demandant de ne rien faire car elle n’y tirera rien », a-t-il laissé entendre.

Peine perdue, l’implication de la population civile dans cette activité est évoquée comme raison d’échec de l’opération. Cependant, certains éléments des groupes d’autodéfense sont arrêtés et seront placés sous mandat de dépôt.

Nestor N’Gampoula et RJDH



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Composez *121*4#

2.5GB
4 000^F 7 jours

1GB
1 000^F 1 jour

40GB
25 000^F 30 jours

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F, 2.5 Giga à 5000F, 40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

SOUVENIRS

Commémoration du 24^e anniversaire du génocide rwandais à Brazzaville

L'ambassade du Rwanda au Congo, en collaboration avec la diaspora a, le 7 avril, au Palais des congrès, honoré la mémoire des victimes du massacre perpétré contre les Tutsis, ayant emporté plus d'un million de vies humaines durant la période d'avril à juillet 1994 dans ce pays d'Afrique de l'est.

Placé sur le thème « Mémoire, unité et renouveau », l'évènement s'est déroulé en présence de plusieurs invités de marque et des membres du gouvernement conduits par le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua. Il a été ponctué par des séances telles que l'allumage de la flamme de l'espoir ; la projection d'un documentaire sur le génocide et le témoignage d'un survivant. Au total, vingt-quatre bougies, symbolisant le 24^e anniversaire du génocide, ont été allumées tour à tour par l'ambassadeur du Rwanda, le ministre Bruno Jean Richard Itoua, les membres du corps diplomatique, les amis du Rwanda et autres. Prenant la parole à cette occasion, l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean Baptiste Habyalimana, a transmis un message d'espoir et de solidarité aux rescapés. Selon lui, la seule véritable manière d'honorer la mémoire des victimes est de faire en sorte qu'un tel drame ne se reproduise plus. « Un tel moment nous permet d'honorer la mémoire des victimes, mais aussi de dire et répéter ensemble, plus jamais ça ! Ce plus jamais est un engagement que le peuple rwandais s'est fixé, que l'Union africaine et l'Organisation des Nations unies ont pris



et pour lequel nous devons tous, (Rwandais, Congolais, Africains, citoyens du monde), nous battre pour que réellement, ce ne soit plus jamais ça », a déclaré l'ambassadeur du Rwanda, dans son allocution de circonstance. Il a, en outre, appelé à la solidarité dans la lutte « contre toute forme d'idéologie génocidaire, contre toute forme de négationnisme, qui est la dernière étape du génocide, dans la poursuite des responsables de la planification et de l'exécution du génocide au Rwanda, qui sont, en même temps, responsables de la propagation continue de l'idéologie du génocide et du négationnisme ». Lutter contre l'idéologie du génocide, a-t-il poursuivi, « c'est d'abord ne pas être complice, ni par le silence ni par la complaisance au négationnisme et au révisionnisme qui sont, en fait, la dernière étape du génocide ». Le cas du Rwanda, a estimé l'ambassadeur, « doit servir de leçon à toute

l'humanité, car, ce qui est arrivé au Rwanda peut arriver dans n'importe quel pays ». Tous les conflits, toutes les violences, les guerres fratricides, a-t-il fait observer, « prennent leur origine dans la politique divisionniste, la confrontation des groupes ethniques, religieux et autres ». Après avoir réitéré la qualité de l'amitié qui lie, depuis plusieurs années, le Congo et le Rwanda, Bruno Jean Richard Itoua a salué la transformation du Rwanda en un pays attrayant. « De ce drame, des plus belles leçons semblent être tirées par le gouvernement rwandais. La réconciliation, la reconstruction d'une nation, d'une identité nationale sont, depuis vingt-quatre ans, le leitmotiv du gouvernement rwandais. Sur les cendres de ce qui a été détruit, une autre nation, qui fait désormais la fierté de toute l'Afrique, est en train de se construire », a-t-il témoigné.

Une vue des invités/crédit photo Adiac
« Conjuguer des efforts pour empêcher de telles atrocités » Dans son message, rendu public par Anthony Ohemeng-Boamah, coordonnateur-résident du système des Nations unies au Congo, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a attiré l'attention des Etats, « qui ont la responsabilité fondamentale de protéger la population du génocide, des crimes de guerre, des nettoyages ethniques et des crimes contre l'humanité ». « Il est impératif que nous conjuguions nos efforts pour empêcher que de telles atrocités se reproduisent. Il est impératif également que la communauté internationale, renvoie un message fort aux responsables pour qu'ils comprennent bien qu'ils auront à répondre de leurs actes. La montée du racisme, de l'incitation à la haine et de la xénophobie dans le monde inquiète profondément », a indiqué le patron de l'ONU. Le secrétaire général n'a pas manqué de dresser un parallèle avec le sort actuel de la minorité musulmane rohingya du Myanmar, et s'est dit particulièrement préoccupé par cette situation. « Les membres de cette minorité religieuse et ethnique ont été systématiquement tués, torturés, violés, brûlés vifs et humiliés, et des milliers d'entre eux ont fui au Bangladesh, en quête de sécurité », at-il signifié. « Si nous voulons en sauver des vies, nous ne devons pas nous bercer de mots. Nous devons avoir le courage de nous départir de notre indifférence, de trouver la volonté d'agir: Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions honorer les victimes du génocide et tous ceux qui ont survécu et faire en sorte que ce qui s'est produit au Rwanda ne se reproduise jamais ailleurs », a-t-il conclu. Au moment où le monde entier célèbre, cette année, le 70^e anniversaire de la déclaration des droits de l'homme et de la convention pour la prévention de la répression des crimes du génocide, le patron de l'ONU a saisi cette occasion pour demander aux Etats membres de faire partie de la convention, et de « traduire en acte les engagements pris ». Autre temps fort, la projection d'un film réalisé par un jeune cinéaste français, permettant de comprendre ce qui s'est passé. Le film raconte l'épopée du Front patriotique rwandais et la manière dont l'ex-rébellion rwandaise est devenue parti-Etat, après le génocide. Des prières ont été également dites pour «demander à Dieu tout puissant, le créateur de l'univers, de mettre au cœur de toutes les filles et tous les fils du Rwanda, la conscience de l'unité et de la réconciliation». La semaine de deuil prendra fin le 13 avril. Les activités relatives à la commémoration du génocide dureront cent jours, à travers tout le Rwanda, jusqu'au 3 juillet.

Yvette Reine Nzaba



CAMPAGNE DE RAPPEL

Véhicules de marque TOYOTA

AIRBAGS FRONTAUX



Toyota Motors Corporation (TMC), représentée au Congo par CFAO Motors, son représentant officiel, souhaite informer ses clients d'une campagne de rappel.

Cette campagne concerne les modèles :

- YARIS produits entre 2006 et 2012
- COROLLA produits entre 2002 et 2014
- RAV4 produits entre 2003 et 2005
- HILUX et FORTUNER produits entre 2003 et 2011.

Dans un souci de qualité de service et de transparence, nous invitons les propriétaires de véhicules Toyota (gammes précédemment citées), à prendre rendez-vous pour une intervention chez leur Concessionnaire CFAO Motors le plus proche. L'intervention consiste à remplacer le gonfleur de l'airbag frontal conducteur ou passager. Cette intervention sera entièrement gratuite.

Les équipes de CFAO Motors se tiennent à votre disposition dès aujourd'hui pour la prise de rendez-vous et vous recevront dans leurs ateliers dans les meilleurs délais.

La Direction Générale

Contacts :

Pointe-Noire : 13, Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP : 1110 - Tél. : (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP : 247 - Tél. : (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

Mission accomplie selon les organisateurs



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.







Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Une marche sportive en guise de célébration

L'humanité célèbre la journée mondiale de la santé le 8 avril de chaque année.

Au Congo, le ministère de la Santé et de la population, celui des Sports et de l'éducation physique ont organisé une marche sportive de santé en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Un parcours de 8 km, allant du stade Alphonse-Mas-samba-Débat à la Primature. Le Premier ministre, Clément Mouamba, a donné le coup d'envoi. Plusieurs membres du gouvernement ainsi que les marcheurs venus de tous les coins de Brazzaville ont répon-du présents. Pas de chrono ni de médailles pour récompenser. L'intérêt de la marche, c'est avant tout son impor-tance pour la santé. « L'activi-té physique comme la marche



Les marcheurs

contribue à prévenir les ma-ladies non transmissibles dont les maladies cardio-vas-culaires, le diabète, le can-cer », a expliqué la ministre de

la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo. Cette journée a été célébrée sur le thème : « Couverture sanitaire universelle : par tous

et partout ». A ce propos, Jac-queline Lydia Mikolo a indiqué que la couverture sanitaire commence, entre autres, par la prévention pour laquelle le

sport est un facteur important. Elle a par ailleurs indiqué que le gouvernement a pris des dis-positions pour atteindre cette couverture avec le soutien des partenaires traditionnels comme l'OMS, représentée au Congo par Fatoumata Binta Diallo. L'OMS, rappelons-le, a célébré ses 70 ans d'existence, le 7 avril, de cette année. Cette marche sportive de santé avait des allures de prolongement de la célébration de l'anniver-saire de l'agence onusienne. Le Premier ministre a dit toute la reconnaissance du Congo à l'égard de l'OMS et a encouragé les marcheurs qui, selon lui, ont compris qu'il est important de pratiquer le sport notamment la marche, qui ne nécessite pas un grand effort physique, pour la préservation de la santé.

Rominique Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 33^e journée, 4^e division, groupe Sud-Ouest
Sans Rudy Mpassi, non convoqué, le Röchling Volklingen s'incline 0-2 chez la réserve de Fribourg.
Allemagne, 29^e journée, 4^e division, groupe Ouest
Sans Exaucé Andzouana, absent, le Westalia Rhynern est défait sur le terrain de Wiedenbrück (0-2).
Allemagne, 28^e journée, 4^e division, groupe Nord-Est
Flodyn Baloki était titulaire lors du naufrage de Neustrelitz sur le ter-rain de l'Union Fürstenwalde (0-5).
Allemagne, 26^e journée, 5^e division, groupe Nord
Sans Kiminou Mayoungou, resté sur le banc, Lichtenberg bat l'An-ker Wismar 3-1.
Portugal, 32^e journée, 2^e division
Gaius Makouta était titulaire lors de la victoire du Sporting Covilha face à Varzim (2-0). Le Sporting, 12e avec 42 points, compte 9 longueurs d'avance sur le premier barragiste.

Suisse, 27^e journée, 2^e division
Sans Dominique Malonga, écar-té de longue date, le Servette de Genève est battu sur le terrain du Rapperswil-Jona (0-2).
Grosse défaite également pour Aa-rau et Igor Nganga, , titulaire, sur le terrain de Vaduz (1-5).
Angleterre, 32^e journée, 3^e division
Sans Christoffer Mafoumbi, res-té sur le banc, Blackpool corrige Bradford City (5-0).
Angleterre, 42^e journée, 4^e division
Offrande Zanzala est resté sur le banc lors de la victoire d'Accring-ton à Colchester (1-0).
Sans Amine Linganzi, Swindon Town partage les points avec Car-lisle United (0-0).
Espagne, 31^e journée, 1^{re} division
Souffrant du genou gauche, Mer-veil Ndockyt était absent samedi après-midi lors de la défaite de Ge-tafe à Alaves (0-2).

France, 32^e journée, 2^e division
Le déplacement du Havre et Alan Dzabana à Reims a été reporté en raison de la mort subite de Samba Diop, jeune défenseur de la réserve normande.
France, 29^e journée, 3^e division
Laval et Grenoble partagent les points (1-1). Davel Mayela et Fer-nand Mayembo étaient titulaires. Le premier est sorti à la 73^e, alors que le second, averti à la 35^e, a joué tout le match.

Belgique, 2^e journée des play-offs 2, 1^{re} division
Marvin Baudry, titulaire dans l'axe, et Zulte-Waregem l'emportent 2-1 sur la pelouse de Waasland-Beve-ren (2-1). Ils remportent ainsi leur premier point.
Belgique, 3^e journée des play-down, 2^e division
Roulers prend un point à Wester-lo (0-0). Sans Maël Lépicier, bles-sé. Roulers est 2^e avec 4 points, alors que l'Union-Saint-Gilloise de Massengo est 4e et dernier avec 1 point.
Espagne, 33^e journée, 3^e division, groupe 3
Bonne opération de Peralada qui prend un point à Llagostera (0-0). Et relègue ainsi son adversaire du jour, 16^e et barragiste, à 6 points.
Italie, 31^e journée, 1^{re} division
Sur le banc au coup d'envoi, Senna Miangué est entré en jeu à la 11^e en remplacement de Lykogiannis, blessé. Les Sardes s'inclinent 0-1 sur le terrain du Hellas Verone. Et ne comptent plus que deux lon-gueurs d'avance sur le premier re-légable.
Pays-Bas, 27^e journée, 4^e division
David Sambissa était titulaire lors de la victoire des Jong Twente face à Spakenburg (2-0).
Slovaquie, 4^e journée



Passe décisive pour Yves Pambou lors du succès du DAC à Trencin (DR)

des play-offs, 1^{re} division
Belle victoire du DAC Dunajska Streda sur la pelouse de l'AS Tren-cin (3-1). Titulaire, Yves Pambou a été averti à la 36^e et est passeur décisif sur le 3^e but de son équipe à la 76^e. Remplacé à la 77^e à 3-0.
Turquie, 28^e journée, 1^{re} division
Scénario cauchemar pour Si-vasspor, balayé à Konyaspor (0-5). Menés 0-2, les coéquipiers de Thievy Bifouma et Delvin Ndinga ont été réduits à dix à la 66^e après l'expulsion de leur portier. A la 68^e, Ndinga faisait les frais du remanie-ment tactique du coach Aybaba. Un choix discutable puisque les locaux aggravaient le score à trois reprises avec un doublé de Samuel Eto'o aux 69^e et 75^e.
Défaite, également, pour Bursaspor qui recevait Kasimpasa (0-1). Titulaire, Dzon Delarge a été rem-placé à la pause.
Ukraine, 4^e journée des play-down, 1^{re} division
L'Olimpik Donetsk chute chez le Tchernomorets Odessa (1-3). Em-merson Illoy Ayyet était titulaire dans l'axe.

Prince Oniangué était titulaire lors du match nul concédé par Angers face à Strasbourg (1-1). Fodé Doré n'était pas dans le groupe et n'a pas non plus été aligné avec la réserve. Sans Jules Iloki, resté sur le banc, ni Jordi Mboula, resté en tribune, Nantes chute à Monaco (1-2). Sans Arnold Bouka Moutou, res-té sur le banc, Dijon prend trois précieux points à Toulouse (1-0). Remplaçant, Eden Massouema est entré à la 73^e.
Grosse déconvenue pour Caen, corrigé à Amiens (0-3). Si Brice Samba junior a joué la veille avec la réserve, Durel Avounou était sur le banc des remplaçants. Fina-lement, le héros de la soirée aura été Oscar Ewolo, invité par son club formateur à donner le coup d'envoi du 400e match joué dans le stade de la Licorne. Rappelons que La Licorne a été inaugurée le 7 août 1999 : l'ancien capitaine des Diable rouges, alors en début de carrière dans son club formateur, n'avait pas été retenu pour ce premier match face à Laval (1-1). Le milieu défensif congolais a disputé 114 matchs sous le maillot picard entre 1996 et 2005.

Camille Delourme

NECROLOGIE

Monique Mayouka, Alexis Bouzimbou, Guy-Régis Bou-zimbou, Gabriel Bouzimbou, Mapelé Jérôme et famille ont la profonde douleur d'infor-mer parents, ami(e)s et connaissances du décès de leur mère, la veuve Bouzim-bou née Mboussi Justine, sur-venu le 28 mars à l'hôpital mili-taire Pierre Mobengo de Brazzaville des suites d'une maladie.
La veillée mortuaire se tient au 104, rue Nkouma à Ouenzé, sur Miadéka. La date de l'in-humation vous sera commu-niquée ultérieurement.



SANTÉ

La RDC œuvre pour atteindre la couverture sanitaire universelle

Le pays a réaffirmé son engagement à travers ses autorités sanitaires, le 7 avril à Kinshasa, lors de la célébration du 70e anniversaire de la Journée mondiale de la santé.

Si la Journée mondiale de la santé a été célébrée cette année sur le thème « La couverture sanitaire universelle: pour tous et partout », en République démocratique du Congo (RDC), le thème national a été « Soins de qualité accessibles pour tous et par tout en RDC. C'est possible dès aujourd'hui ». L'événement a eu lieu dans l'enceinte de l'Institut national pilote d'enseignement des sciences de santé, dans la commune de Kasa-vubu, sous le patronage du ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga.

Intervenant à cette occasion, le patron de la santé en RDC a indiqué que le pays s'est engagé à atteindre la couverture sanitaire universelle et tous les efforts sont déployés pour matérialiser cet objectif. « La couverture sanitaire n'est pas un slogan mais un projet de société car, tout le monde a droit à la santé. Ce projet de société est possible s'il y a l'engagement de tous à savoir le gouvernement, les partenaires, les professionnels de santé et la communauté », a fait savoir le Dr Oly Ilunga.

Le ministre de la Santé a révélé que sous le leadership du chef de l'Etat, le gouvernement a mis en œuvre tout un système de prévoyance sociale et il existe déjà un noyau de la couverture sanitaire universelle. « Depuis des années, des médicaments pour soigner les maladies prioritaires telles que la malaria, le sida, la tuberculose sont gratuits. Grâce au programme de développement du système de santé, les mères et les enfants de moins de cinq ans ont accès à des soins de qualité à un coût abordable. Ce programme, déjà mis en œuvre dans treize provinces du pays, touche près de trente millions d'habitants et le ministère de la Santé publique continue à se mobiliser », a déclaré le Dr Oly Ilunga.

Rappelant aux professionnels de santé



Les membres du gouvernement lors de la célébration de la Journée mondiale de la santé

leur mission, il a dit : « La santé est précieuse, c'est notre patrimoine commun. Aujourd'hui, c'est la fête de la santé. C'est donc l'occasion pour les professionnels de santé de se rappeler leur motivation, ce qui les a poussés à embrasser cette profession pour être au service des autres. Il faut que les professionnels défendent les intérêts de la communauté pour éviter le drame ». Le ministre de la Santé publique a aussi interpellé la communauté à adopter des comportements responsables pour lutter contre la maladie, contribuant ainsi à l'atteinte de la couverture universelle des soins de santé, notamment en vaccinant les enfants, en recourant à l'hygiène.

Auparavant, le secrétaire général à la Santé a souligné que la célébration de la Journée mondiale de la santé offre à tous les déten-

teurs de la santé l'occasion de mobiliser l'attention de tout le monde pour accélérer la couverture sanitaire universelle qui est une priorité du gouvernement.

Pour sa part, le représentant de l'OMS, le Dr Allarangar Yokouidé, a signifié que cette agence onusienne a réalisé des avancées dans la santé à travers le monde. Il a indiqué, à titre d'exemple, qu'un milliard de personnes supplémentaires sont mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire, et un milliard d'autres ont pu bénéficier d'un meilleur état de santé et de plus de bien-être. Toutefois, a reconnu le fonctionnaire onusien, plus de la moitié de la population, selon le Global monitoring report publié en décembre dernier, n'a pas accès aux services de santé essentiels et, en 2009, près de cent millions de per-

sonnes ont sombré dans la pauvreté.

Les actions de Path dans le secteur de la santé en RDC

Par ailleurs, une exposition des différents acteurs intervenant dans le secteur de la santé a été organisée pendant cette commémoration. Path, une organisation internationale partenaire de la RDC dans la santé, a aussi exposé ses réalisations. Cette organisation poursuit comme objectifs l'amélioration de la qualité des soins ; l'augmentation de la disponibilité des technologies et interventions salvatrices ; l'augmentation de la demande pour les technologies et interventions salvatrices. Elle intervient aussi dans le renforcement de l'environnement propice à l'amélioration des soins de santé.

Aline Nzuzi

SADC

La RDC au menu de la réunion de Luanda

Les chefs d'État de la sous-région se pencheront sur la situation politique et sécuritaire tendue que traverse le pays, le 18 avril, dans la capitale angolaise, et évalueront les préparatifs des élections attendues, le 23 décembre.

A l'heure où la République démocratique du Congo (RDC) se rapproche inexorablement vers l'échéance du 23 décembre requise pour la tenue des scrutins présidentiel et législatifs, les États de la sous-région ont intérêt à scruter la possibilité d'une aide à lui apporter. Pour ce faire, ils ont le devoir de faire l'état des lieux et d'évaluer l'ensemble du processus électoral avant de s'engager. Tel est le sens de la réunion de haut niveau de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) attendue dans la capitale angolaise et qui sera précédée, le 17 avril, par celle des



L'enseigne de la SADC

ministres des Affaires étrangères. Pour maints observateurs, la réunion de Luanda est de tous les enjeux, en ce sens qu'elle devra aboutir à une position commune des États de la sous-région par rapport aux élections atten-

dues en RDC d'ici à décembre. Le président Joseph Kabila est constitutionnellement non partant pour avoir épuisé ses deux mandats à la tête du pays. Le cas de Botswana, dont le président Ian Khama vient de démission-

ner dix-huit mois avant la fin de son second et dernier mandat constitutionnel, est cité en exemple par ceux qui tiennent à l'alternance en RDC pour l'amorce d'une nouvelle donne démocratique en Afrique. Ces chantres de l'alternance avec l'Angola en tête saisiront sans doute l'occasion pour rappeler à Kinshasa l'obligation qu'il y a à respecter la Constitution afin de sauvegarder la paix et la stabilité.

À ce propos, de nombreux analystes notent une certaine évolution dans la position de l'Angola par rapport à son voisin congolais et ce, depuis l'avènement de João Lourenço. Alors qu'il coprésidait fin mars le sommet entre la SADC et l'Union européenne, le ministre angolais des Affaires étrangères, Manuel Augusto, a eu à mettre en garde Kinshasa sur toute nou-

velle tentative de faire reporter les élections prévues pour cette année. « Ce que veut la communauté internationale et ce que demande le peuple congolais, c'est le respect de la Constitution. Si on est attentif au respect de cette Constitution, cela signifie que si elle prévoit deux mandats, elle prévoit deux mandats. Point », avait lancé l'officiel angolais en marge de ce forum tout en insistant sur le fait que la communauté internationale supporterait le processus électoral si tout se déroule comme prévu. La rencontre du 18 avril s'avère une belle opportunité pour permettre à Luanda de clarifier sa position vis-à-vis du processus électoral en RDC, quand bien même sa voix sera diluée dans une posture collective à adopter au nom de l'organisation sous-régionale.

Alain Diasso

MUSIQUE

Le poète Lutumba célébré chez «Kin Plaza»

À l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, l'icône de la musique congolaise moderne a été récemment le centre d'attraction de l'émission Face B « Aïmons-nous vivants », le nouveau concept audiovisuel initié par Paulin Mukendi qui a le mérite d'honorer tous les virtuoses ayant marqué leur époque par leur savoir-faire.

Le fanion de l'audiovisuel congolais est rénové d'une nouvelle lumière écarlate depuis 2016 avec un nouveau concept Face B « Aïmons-nous vivants », initié par Paulin Mukendi Benga-Nkuna, animateur et chroniqueur de musique de grand renom. Il s'agit de célébrer, de son vivant, l'artiste-musicien qui le mérite. Un groupe musical dénommé « Sakana n'ango » (joue avec...la musique sous-entendu), composé de jeunes chanteuses, rend ainsi hommage à l'artiste choisi à travers l'interprétation en live et en sa présence, de certaines de ses chansons.

Tout commence donc en 2016 avec l'hommage rendu, de son vivant, par l'artiste Reddy Amisi. Deux ans plus tard, Félix Wazekwa expérimentait à son tour cette nouvelle donne introduite avec bonheur dans l'audiovisuel RD-congolais. Profitant de l'occasion faisant, les quatre-vingts ans d'âge et les soixante ans de carrière musicale de Simaro Lutumba se sont révélés de belles opportunités pour célébrer l'artiste dans cette émission pour lui devoir une fière chandelle par rapport à l'immensité de son œuvre.

Face B « Aïmons-nous vivants » n'est pas seulement un concept qui dédie les hommages à titre-posthume, mais c'est aussi la surprise faite à l'invité qui découvre, à la suite d'un montage bien élaboré, toute l'organisation mise en place en son honneur dans une salle réquisitionnée pour la circonstance. Ainsi Reddy Amisi s'était-il déplacé de

sa résidence au lieu de la rencontre avec Paulin Mukendi, dans l'esprit qu'ils allaient réaliser une émission spéciale dédiée aux artistes décédés. Félix Wazekwa, accompagné de la chroniqueuse Mamie Ilela, croyait, lui, qu'il allait rencontrer un banquier de la place intéressé à sponsoriser son livre « *Les petits bonbons de la sagesse* ».

Mais comment faire déplacer le grand baobab Simaro Lutumba sans éveiller le moindre soupçon par rapport à l'effet surprise attendu pour l'honorer de son vivant ? L'agence IDJ que manage Paulin Mukendi a alors creusé les méninges pour trouver la bonne formule ou mieux le scénario idéal. L'animateur-présentateur de Face B a pensé à Evariste Boshab, un homme qui traîne une casquette culturelle au-dessus de tout soupçon. Contact pris, l'acteur politique, appuyé par son épouse, a accepté de jouer le jeu.

Le go donné par l'ex-speaker de l'Assemblée nationale a donné du tonus à Abed Achour, le directeur général de Kin Plaza qui, non seulement a accepté d'abriter l'organisation en hommage à Simaro Lutumba mais a aussi mis son cadre, pendant deux jours durant, à la disposition des musiciens de «Sakana n'ango» pour effectuer la balance comme il se doit. Mettant la main à la pâte pour la réussite de la manifestation proprement dite, le 25 mars dernier, le patron de Kin Plaza s'est résolu de prendre en charge le rafraîchissement et le buffet pour plus au moins cent cinquante invités afin de fêter dignement les quatre-vingts ans du poète Lutumba.

Le film de l'événement

Le 24 mars, Paulin Mukendi répond au rendez-vous du Pr Boshab pour une partie de répétition. Ils se séparent sur la promesse de ce dernier qu'il ira le jour même voir l'icône Simaro, dans sa résidence à Lingwala pour lui annoncer qu'à



Le poète Lutumba Simaro

l'occasion de son anniversaire, il l'invite avec sa petite famille et quelques-uns de ses proches collaborateurs à dîner à l'hôtel Kin Plaza. Le rendez-vous ferme est pris pour le 25 mars. À 13h 55mn, ponctuel comme un roi, le vieux Simaro et les siens débarquent au lieu du rendez-vous où ils sont accueillis au rez-de-chaussée par le couple Boshab et les personnalités présentes. Ils prennent l'ascenseur pour descendre au deuxième niveau avant de se diriger vers la salle Le Capitole où a lieu la manifestation. La porte s'ouvre et ô surprise ! Tout l'aréopage de Face B « Aïmons-nous vivants » était bien en place pour célébrer l'artiste qui n'en revenait pas. Le groupe « Sakana n'ango

» revisite en live le répertoire du géant Lutumba qui n'arrive pas à contenir ses émotions.

Maman Hélène Kelani, l'épouse de Simaro Lutumba, l'a dit plus d'une fois, son mari est très sensible et pleure souvent s'il ne sait pas comment exprimer autrement ses sentiments. Pourquoi Simaro Lutumba a-t-il pleuré pendant que les chanteuses de «Sakana n'ango» interprétaient ses œuvres ? Personne ne le saura, mais les larmes du poète ont failli contaminer toute l'assistance. Heureux comme Ulysse, dirait-on, Simaro a vécu et a été honoré de son vivant, en attendant le monument en son hommage à ériger très bientôt par les natifs de Lingwala.

Alain Diasso

ACCÈS AU FINANCEMENT

Britannique et Chinois partagent leur expertise de l'Afrique

CDC Investment et la China Africa Development Fund (CAD Fund) viennent de signer un accord-cadre de coopération qui préconise un renforcement des relations et une stimulation de l'investissement dans le continent africain.

La Chinoise CAD Fund focalise ses activités dans la région. Quant à la britannique CDC Investment, une institution bien connue en RDC, elle est plus ancienne dans le secteur du financement, affichant à son compteur plus de soixante-dix années de présence en Afrique. D'emblée, il s'agit d'un accord conclu entre deux institutions qui connaissent parfaitement l'Afrique. Plus jeune et non moins active dans la région, le Fonds de développement sino-africain fonctionne depuis 2007. L'accord prévoit un partage d'expertise et d'expérience dans un continent désormais convoité par les puissances de ce monde. Par ailleurs, il est question aussi de renforcer la coopération dans le domaine de la recherche et de l'analyse pour arriver justement à déceler plus efficacement les

opportunités d'investissements durables dans la région.

Les deux partenaires semblent avoir pris des engagements fermes pour l'avenir. L'on a appris, par exemple, que CDC Investment veut établir des relations sur le long terme avec son partenaire chinois présenté, d'ailleurs, comme l'un des principaux investisseurs en Afrique. « *Nous partageons tous deux la vision de la promotion de l'investissement, de l'impact sur le développement et de la croissance économique dans un continent plein de potentiel* », explique un haut cadre de CDC Investment.

L'autre partenaire dispose d'un capital estimé à dix milliards de dollars américains. Géré par la China Development Bank, CAD Fund accompagne généralement les entreprises chinoises dans la réalisation de leurs projets de développement en Afrique. L'institution intervient surtout dans des secteurs clairement établis, dont l'agriculture, les infrastructures, l'énergie et le bâtiment.

Historiquement, CDC Invest-

ment est présentée comme l'une des plus anciennes institutions spécialisées dans le financement du développement. Elle est gérée par le gouvernement britannique qui lui a donné la mission d'investir en Afrique et en Asie du sud. L'on estime son portefeuille d'investissements à plus de mille entreprises opérant dans plusieurs secteurs dont l'éducation, l'agriculture, l'infrastructure et l'énergie. Dans le choix d'investissement, nous parlions antérieurement d'un critère fondamental : l'impact potentiel. En fait, il s'agit, par exemple, de la capacité du projet à créer des emplois. Ce genre d'informations ressort facilement lors de l'analyse du projet. CDC Investment n'en est pas à ses premiers pas en RDC. L'institution a investi dans quelques projets directs, en l'occurrence l'agriculture, l'énergie et même un fonds d'entrepreneurs. Plus concrètement, l'on évoque un projet de production d'huiles, présenté comme l'un des plus grands investissements de l'institution dans le pays.

Laurent Essolomwa

KASAÏ

La maladie du sommeil éradiquée dans la contrée de Kakenge

La performance réalisée dans la lutte contre la trypanosomiasse dans la province est le fruit des efforts conjugués du gouvernement et de ses partenaires, selon le Dr Micheline, responsable de l'entité sanitaire.

La trypanosomiasse ou maladie du sommeil sévissait depuis plusieurs années dans la contrée de Kakenge, territoire de Mweka, dans la province du Kasai. Cette maladie, a indiqué le Dr Micheline, a décimé plusieurs personnes avant son éradication. Aujourd'hui que la victoire est acquise, la population est invitée à la vigilance.

La communauté, a-t-elle lancé, devra informer à temps l'autorité publique devant tout cas suspect en vue de faciliter les actions à mener pour prévenir la réapparition de cette maladie.

Elle a, par ailleurs, salué l'appui logistique et matériel accordé par des partenaires au gouvernement de la République, avant de reconnaître l'impact positif de cet apport.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, la maladie du sommeil sévit exclusivement dans trente-six pays d'Afrique subsaharienne où l'on trouve les mouches tsé-tsé qui la transmettent. La plupart des personnes touchées vivent dans des régions reculées et n'ont qu'un accès limité aux services de santé appropriés, ce qui fait obstacle à la surveillance et, par conséquent, au diagnostic et au traitement.

En outre, le déplacement de la population, les guerres et la pauvreté sont d'importants facteurs favorisant une transmission accrue de la maladie. Les efforts de lutte incessants ont permis de réduire le nombre de nouveaux cas. En 2009, le nombre des cas notifiés est passé en dessous de dix mille pour la première fois en cinquante ans. Et en 2015, deux mille huit cent quatre cas ont été recensés. Le diagnostic et le traitement de la maladie du sommeil sont complexes et requièrent un personnel ayant des compétences particulières.

Aline Nzuzi

HOMMAGE

Tchicaya U Tam'si honoré à l'IFC

Des activités à l'honneur du poète congolais ont été organisées, la semaine dernière, dont la soirée de clôture qui a eu lieu, le 7 avril, en présence de Jean-Luc Delvert, consul général de France à Pointe-Noire.

Il y a trente ans, « le père de notre rêve », comme aimait l'appeler Sonny Labou Tansi, Tchicaya U Tam'Si, l'une des grandes figures de la poésie africaine, disparaissait de ce monde. Né le 25 aout 1931 en République du Congo, le 22 avril 1988, Tchicaya U Tam'Si quittait le monde des humains à l'âge de 57 ans. Le poète congolais avait atteint la gloire grâce à son style et à sa capacité à manier les mots. Son premier recueil « Le Mauvais sang », paru en 1955 aux Éditions caractères, à Paris, a été salué par Léopold Sédar Senghor. En 1957, le jeune poète prend pour surnom Tchicaya U Tam'si, qui signifie en langue bantoue « la petite feuille qui parle pour son pays. » Fin connaisseur de la langue française, Tchicaya U Tam'si a parlé de son pays en lui rendant honneur à travers sa plume. La semaine dernière, l'Institut français du Congo (IFC) a organisé une série d'activités pour

rendre hommage à ce grand homme littéraire, grand prix de poésie du festival mondial des arts nègres, l'écrin d'une soirée lecture qui a mis au soleil ses poèmes. Le public était sous le charme

La soirée était belle, car ces beaux mots d'une magnifique et dynamique interprétation ont servi des textes dans lesquels chacun a pris du plaisir à se retrouver. Notons que ce



Les comédiens interprétant les textes de Tchicaya U Tam'Si crédit photo «Adiac»

en écoutant cet héritage que Tchicaya U Tam'Si a laissé pour le bonheur de tous les Africains. Ces textes ont été lus par quatre comédiens talentueux, notamment Violaine Schwart, Alexandra Guénin, Mouz et Bradley Wixel qui a assuré au clavier.

spectacle, créé spécifiquement pour le poète, a proposé un cheminement dans son œuvre à travers des voix qui l'ont rendue plus intime et proche, au terme des différentes évocations partagées lors des tables rondes et séminaires.

Hugues Prosper Mabonzo

HANDBALL TRANSFER

Patronage dépouillé de ses cadres

Alors que le règlement intérieur de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) n'autorise pas le départ de plus de trois joueurs par équipe en fin de saison, le club de Pointe-Noire en a perdu de trop, a déploré son entraîneur, Régis Matongo, lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

En fin de la saison sportive 2016-2017, le club Patronage Sainte-Anne de Pointe-Noire a perdu six joueurs en faveur des clubs de Brazzaville et du continent, tandis que le règlement intérieur de la Fécohand interdit le départ de plus de trois joueurs par club. Il s'agit de Nige Ekama pour Kawkab de Marrakech (Maroc), Arnod Libambou pour JSK de Kinshasa (RDC), Saint Moukassa pour Caïman de Brazzaville (Congo), Fraiz Mamoundilapour Inter de Brazzaville (Congo), Lelo Mapaka et Eldora Tchiloemba pour Petro de Brazzaville (Congo).

Face à ces départs massifs, l'entraîneur principal de Patronage pense que la fédération devrait arrêter ce dépouillement. « J'ai perdu mon équipe type alors que la fédération devrait arrêter cela. Et comme les joueurs sont déjà partis, cela pousse les équipes à négocier entre elles », a regretté Régis Matongo.

Malgré le retard pris dans la préparation du championnat, l'équipe a démarré récemment ses séances d'entraînement. « Nous sommes dans l'impossibilité de suivre toutes les étapes de préparation, nous avons commencé les séances mixtes, où nous faisons la préparation physique et technotactique en même temps », a-t-il ajouté.

Charlem Léa Legnoki

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DE HANDBALL

NHA-Sport réussit son entrée en compétition face à CTAHB

Le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou, a donné le coup d'envoi des championnats de handball de Pointe-Noire, le 8 avril, au stade Enrico-Mattei.

En catégorie des juniors, quatre équipes messieurs sont engagées tandis que chez les seniors dix sont en lice dont cinq des dames et cinq autres des messieurs. Pour encourager et accompagner les jeunes dans cette compétition qualificative au championnat national, deux équipes masculines, notamment l'équipe des vétérans composée des anciens joueurs des différents clubs de Pointe-Noire et les Anciens joueurs de l'AS Cheminots y participent également. Ces deux équipes s'affrontent entre elles à chaque journée de la compétition. Dans son mot d'ouverture, Joseph Biangou Ndinga a appelé les clubs à plus de détermination et de dynamisme afin d'atteindre chacun ses objectifs fixés. « Vous devrez également penser aux visites médicales pour ga-



rantir la santé des athlètes et surtout cultiver l'esprit du fair-play durant le déroulement de la compétition afin que les meilleurs triomphent », a-t-il indiqué. De son côté, le premier

vice-président de la Ligue de handball de Pointe-Noire, Fulgence-François Kimbouala, qui a souhaité la bienvenue à tous, a fait observer une minute de silence en mémoire des handballeurs décédés au cours de la

saison dernière. Soulignons que cette première journée du championnat se poursuivra les 14 et 15 avril. En match d'ouverture, NHA-Sport a eu raison de CTAHB, 23 à 17, tandis que

Joseph Biangou-Ndinga saluant les joueurs de NHA-Sport/Adiac

CTAHB a dominé toute la première partie du match pour le score de 13-10, à la pause. Les Vétérans et les Anciens joueurs de cheminot se sont affrontés en levée de rideau.

Charlem Léa Legnoki

VIE ASSOCIATIVE

Florence Mbanzi nommée représentante nationale d'Afrika Telema

La cérémonie officielle d'investiture a eu lieu le 8 avril à la paroisse Christ Roi de l'Univers, dans le quatrième arrondissement Loandjili, en présence de Sylvestre Taty l'Etat, secrétaire particulier du préfet de Pointe-Noire, accompagné des membres de l'association, des responsables de la paroisse, des fidèles et des invités.

De nationalité congolaise, Florence Mbanzi est nommée à la tête d'Afrika Telema (Afrique lève toi) pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, conformément aux dispositions de l'article 31 du règlement intérieur de cette association. Chrétienne engagée dans le mouvement des Foyers chrétiens de la paroisse Christ Roi de l'Univers, elle est inspectrice des impôts, mariée et mère

de cinq enfants. Afrika Telema est une association à but non lucratif qui œuvre dans divers domaines, pour la promotion de la paix et de l'unité, en vue du développement des peuples d'Afrique et du monde. Son siège est à Brazzaville, à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima. Elle a été créée le 21 décembre 2010, à l'initiative du révérend père Jean-Marie Bukasa Malu, curé de



Florence Mbanzi recevant les documents de travail des mains du révérend père Jean-Marie Bukasa Malu/Adiac cette paroisse. L'association prépare et soutient les actions de plaidoyers en faveur de la paix, de la prévention des conflits, du dialogue et du respect des droits humains. C'est une organisation apolitique, à caractère socio-humanitaire, qui œuvre aussi pour l'éveil de la conscience des peuples d'Afrique et d'ailleurs, pour l'avènement d'une Afrique éprise de paix. En plus du Congo, Afrika Telema est présente aux Etats-Unis, en Belgique, au Rwanda, au Burundi, en République démocratique du Congo, au Tchad, au Gabon, et en Centrafrique.

Séverin Ibara

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre livraison d'hier, notamment dans l'article annonçant, en page 14, la condamnation de Siana Ghislain à deux ans d'emprisonnement ferme. Au lieu de « la peine a été prononcée par Catherine Mantissa, présidente de la Cour d'appel de Pointe-Noire... », lire plutôt « Catherine Mantissa, présidente de la session criminelle de Pointe-Noire... »

ELIMINATOIRES CAN FÉMININE GHANA 2018

Le Congo au second tour

Les Diables rouges dames ont validé, le 8 avril, leur ticket pour disputer le tour décisif face aux Lionnes indomptables du Cameroun, en allant arracher un nul d'un but partout à Bangui face aux Fauves du Bas-Oubangui.



Les Diables rouges dames qualifiées pour le second tourAdiac

Après avoir passé un long moment sans jouer un match officiel, les Congolaises ont réussi leur premier test. Elles ont écarté, sur leur chemin, les Centrafricaines qui n'ont pas démerité. Après leur succès quatre jours avant à Brazzaville (2-0), Raphaël Mafoua, le coach des Diables rouges, avait promis de corriger les imperfections constatées, ajoutant que ses joueuses avaient la possibilité d'inscrire au moins un but à l'extérieur pour se mettre à l'abri. Ses filles ont respecté les consignes en obtenant ce qu'elles étaient allées chercher : la qualification. Le but sur le terrain adverse les a aidées, d'autant plus qu'il a ainsi compliqué l'équation des Centrafricaines. Il fallait pour celles-ci marquer trois autres buts pour priver les Congolaises d'une qualification qui leur tendait les bras. Le Congo recevra, le 4 juin, le Cameroun dans le cadre de la manche aller du second et dernier tour. Il jouera la manche retour le 9 juin et le vainqueur de cette double confrontation sera qualifié pour la phase finale qui se disputera du 15 novembre au 1er décembre 2018.

James Golden Eloué

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Le Cara et La Mancha gardent intactes leurs chances de qualification

Les deux clubs congolais engagés dans le tour de cadrage ont perdu, à Addis-Abeba et à Kinshasa, leur manche aller respectivement face à Saint-George d'Ethiopie et l'AS Vita club sur le score identique de 0-1. Ils ont quatre-vingt-dix minutes pour rester encore en vie dans la compétition.



Le Club athlétique renaissance aiglonsAdiac

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) recevra Saint-George d'Ethiopie, le 17 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat, et sait ce qu'il y a à faire : gagner par deux buts d'écart pour atteindre la phase de groupe de la coupe africaine de la Confédération. Le résultat de 0-1 n'est pas insurmontable. Les Aiglons ont déjà réussi ce coup au tour préliminaire. Battus par Asante Kotoko à Kumasi, ils avaient réussi à équilibrer le résultat à domicile, avant de se qualifier aux tirs au but. En rectifiant le tir, les Aiglons ne pourront peut-être pas passer par cette loterie pour se qualifier. Ils doivent s'appuyer sur cette expérience du match aller contre US Ben Guerdane en améliorant surtout ce qui n'avait pas marché. Par contre, c'est pour la première fois que La Mancha se retrouve dans cette situation qui l'oblige à courir derrière le score. Au tour préliminaire, elle avait éliminé l'AS Tanda après un 0-0 à Abidjan à l'aller. Mais ce qui motive davantage le club ponténégrin, c'est sa prestation contre El Ahly Shandy, le club soudanais qu'elle a sorti avant le cadrage (3-0 à Pointe-Noire). Elle reste capable de rééditer cet exploit. Notons qu'à Pointe-Noire, La Mancha reste sur un bilan d'aucun but encaissé en deux matches. Elle doit certainement le confirmer, le 16 avril, contre l'AS Vita club lors de la manche retour.

J.G.E.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Les Diables noirs reprennent les commandes

Entre la 12^e et 13^e journées, l'équipe des Diables noirs est passée par tous les états d'âme. Devancés par l'AC Léopards, au terme de la précédente journée, les Diablotins ont fait preuve de réalisme pour dominer, à Madingou, les Fauves du Niari (1-0) et leur ravir la première place.

Les deux équipes vont certainement se rendre coup pour coup, jusqu'à la fin de la première partie de la compétition dans la lutte pour cette première place. Dans le choc au sommet de la 13^e journée opposant, le 8 avril à Madingou, l'AC Léopards de Dolisie aux Diables noirs, chacune des deux formations a eu sa période. La première tourne à l'avantage des vert et blanc qui malheureusement ne concrétisent pas. La reprise de la tête de Dramé a été détournée par Clovis Tahourou, le gardien des Diables noirs. Mais sur l'action précédente, Deldi Goyi était tout proche de le prendre à contre-pied, mais ce portier avait bien lu le jeu en

écartant des pieds le danger. Les joueurs de l'AC Léopards ont multiplié des centres dans la surface, mais son avant-centre se plaçait mal. A force de trop manquer, l'AC Léopards a craqué en seconde période. Le malheur commence par la blessure de Bissiki, remplacé par Hermann Nkodia, puis l'entrée, côté diablotin, de Beni Makouana. Ce joueur qui a apporté de la percussion, sera à l'origine du but des jaune et noir, inscrit à la 79^e mn par Harvy Itali Ossété. Diables noirs bat AC Léopards et redevient le leader à 28 points, soit deux de plus que son adversaire. « Je vous avais promis après notre défaite contre La Mancha que nous allons récupérer cette première place. Nous avons gagné (1-0) et nous avons repris notre première place. C'était donc notre objectif et nous l'avons réalisé », a commenté Clément Massamba, le coach de Diables noirs. C'est le deuxième derby perdu par l'AC Léopards à Madingou après celui contre le Cara. « Je

pense que si on était réaliste, on gagnait ce match, mais Diables noirs a eu par un ballon anodin, qui traînait dans la surface de réparation et a marqué. Nous restons confiants pour la suite, car mercredi, il faut se battre pour aller chercher un résultat contre V club à Pointe-Noire », a déclaré Pierre Mouzita, le coach adjoint de l'AC Léopards. L'AS Otoho s'est rapprochée des Fauves du Niari après sa victoire, à Pointe-Noire (1-0) sur V Club Mokanda. La Jeunesse sportive de Talangaï a, quant à elle, courbé l'échine (1-2) devant Patronage Sainte-Anne. L'AS Cheminots a eu raison de Nico-Nicoyé (2-0). L'Interclub se porte maintenant bien. Pour preuve, cette formation a aligné sa deuxième victoire d'affilée en dominant la Jeunesse sportive de Poto (3-0), puis Saint-Michel de Ouenzé a battu le FC Kondzo (2-1). Les matches devant opposer le Cara à l'Etoile du Congo,, puis La Mancha à Tongo FC, ont été reportés à cause des rencontres aller du tour de cadrage.

J.G.E.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU SPORT

L'événement célébré à Kinkala en signe de retour de la paix



Le ministre des Sports donnant le coup d'envoi à KinkalaCrédit photo Adiac

Une compétition pluridisciplinaire mettant aux prises des athlètes de sept établissements scolaires du chef-lieu du département du Pool et une parade des cyclistes sur l'axe Brazzaville-Kinkala ont été programmées pour la circonstance.

« Nous avons choisi le chef-lieu du département du Pool, parce que l'insécurité y a régné jusqu'à récemment. Un accord de paix a été signé, il y a quelques mois. La célébration, ici, de la journée internationale pour le développement et la paix est donc tombée à pic », a expliqué le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé. Selon lui, c'est une manière pour son département ministériel de participer à la consolidation de la paix, à l'unité de la population, notamment des jeunes du Pool, à travers le sport vecteur d'union. « Nous avons adopté une attitude de paix pour la paix », a-t-il dit. Le préfet du département, Georges Kilébé, a abondé dans le même sens. « Nous voulons

que notre jeunesse s'adonne à la pratique des activités saines et tourne définitivement le dos à la violence », a-t-il lancé. Ce sont donc les élèves du lycée 5-février 1979 et technique de Kinkala, les collèges Moungondo, Saint-Augustin (catholique), Bandzieno (évangélique), Matoumbou et le collège technique CMMI qui ont pris part à l'activité. Le lycée 5-février s'est imposé à la première marche du podium au football, en l'emportant (2-1) sur le lycée technique. Il a réédité l'exploit au handball et basketball. En dehors de ces disciplines, il y a eu une parade des cyclistes de la ligue départementale de Brazzaville qui ont arpenté l'axe Brazzaville-Kinkala. L'ambassadeur d'Italie a fait partie des cyclistes

ayant parcouru ce trajet. Une manière de prouver que le tronçon est désormais praticable de jour comme de nuit. L'ambassadeur d'Allemagne au Congo, Klaus Peter Schink, qui a également pris part à la célébration de cette journée, n'est pas venu les mains vides. Il a mis à la disposition de tous les établissements scolaires du Pool qui ont compéti, des lots d'équipements sportifs. « J'ai pu constater ce matin le retour de la population. Nous allons accompagner le gouvernement congolais dans le processus visant à rétablir la paix durable et définitive dans le Pool. Je suis heureux de ce que l'Allemagne contribue à cette démarche », a indiqué le diplomate. En rappel, la journée internationale du sport a été instituée en 2013. Elle est célébrée le 6 avril de chaque année. Le Congo l'a célébrée pour la première fois, le 7 avril (en différé).

Rominique Makaya